

Bilan de la crise sanitaire

Fiche n°9 : L'adaptation de l'offre de formation

1. UNE FORMATION INITIALE DES AGENTS ASSURÉE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA CRISE

Dès le premier confinement, l'offre de formation initiale a dû s'adapter au contexte national de la crise sanitaire avec pour objectif prioritaire la continuité de service dans un domaine essentiel pour la DGFIP.

Grâce à la mobilisation des équipes de l'ENFiP, des enseignants et des équipes informatiques, toutes les scolarités 2020-2021 auront pu se dérouler en conciliant acquisition des compétences indispensables et respect des consignes sanitaires.

Après une rentrée à l'automne 2020 de quelques semaines en format hybride (alternance de séquences de cours en présentiel et de travail en autonomie), les scolarités des **inspecteurs et des contrôleurs stagiaires** des promotions 2020-2021 ont été organisées en « tout distanciel », ce qui a été rendu possible grâce à un effort de mobilisation exceptionnelle d'équipement de PC portables pour tous les stagiaires et de préparation technique par les équipes du SSI afin de répondre au socle « ENFiP ».

Les cours à distance ont été dispensés au moyen de l'outil de classe virtuelle « Blackboard » acquis par l'ENFiP (cf. supra) dont la qualité a été reconnue par la grande majorité des enseignants et des stagiaires, mais dont aussi quelques difficultés d'accès ont été soulignées notamment à la qualité des réseaux.

Afin de tenir compte des difficultés d'apprentissage et de l'isolement ressenti par certains stagiaires, un accompagnement renforcé a été apporté par les équipes de l'ENFiP tout au long de la scolarité dite « en établissement ». Ont également été lancés avec succès des propositions de réseautage en ligne à travers des groupes fermés sur le réseau social Facebook adossé au compte de l'ENFiP.

Par ailleurs, des mesures de simplification ou d'allègement ont été mises en œuvre :

- s'agissant des inspecteurs, le dispositif d'évaluation a été allégé en fin de scolarité pour permettre de décliner l'intégralité du programme et d'organiser des séances de rattrapage et des temps de reformulation ou de soutien sur les cours les moins bien assimilés ;

- s'agissant des contrôleurs, le programme de fin de scolarité a également fait l'objet d'allègements pour focaliser les enseignements sur l'essentiel.

S'agissant de la phase de « formation pratique probatoire » sur le poste d'affectation, les directions ont fait preuve, comme elles y avaient été invitées, d'une attention particulière lors de l'accueil qui se prolonge dans le suivi des contrôleurs et inspecteurs stagiaires.

Par ailleurs, l'ENFiP a mis à disposition de leurs tuteurs des guides pédagogiques permettant d'orienter les travaux des stagiaires sur les besoins identifiés pour consolider leurs compétences métiers, pendant

cette phase.

En complément, les contrôleurs stagiaires bénéficient de trois points de rencontre en distanciel pilotés par l'ENFiP durant leur formation pratique probatoire.

Des retours en établissements, organisés d'ici la fin du mois de juillet, vont permettre de dispenser à une partie de la promotion des inspecteurs stagiaires des compléments de formation technique, en fonction de leur spécialité.

Des conférences d'actualité déroulées sur une période de deux jours vont également être organisées courant juillet au profit de l'intégralité de la promotion des inspecteurs-stagiaires au sein de chacun des établissements (Noisiel, Clermont-Ferrand, Toulouse) permettant de renouer avec le collectif mais aussi de souligner l'avancement des grandes orientations stratégiques portées dans le contrat d'objectifs et de moyens.

Entre la mi-avril et le début juillet, **les agents PACTE**, en nombre limité (de l'ordre de 150), ont pu suivre leur scolarité en présentiel, mode de formation particulièrement adapté à leur besoin.

La scolarité des **AAFIP** se déroule quant à elle depuis le 17 mai dans un format distanciel animé par des enseignants. Cette situation a, là encore, été possible grâce à une mobilisation exceptionnelle afin de doter cette promotion très nombreuse (près de 1350 stagiaires) d'un PC portable professionnel.

Les lauréats des listes d'aptitude et examen professionnel de B en A, enfin, suivent la première partie de leur formation, dite « socle », depuis la mi-juin jusqu'à fin juillet, en distanciel et selon les mêmes modalités.

Un suivi particulier des promotions 2019-2020 et 2020-2021 sera organisé avec l'appui du réseau local de la formation.

2. UNE FORMATION CONTINUE ALTÉRÉE PAR LA CRISE EN 2020 AVANT UNE RELANCE DE L'ACTIVITE EN 2021 PORTEE PAR LE DEVELOPPEMENT DU DISTANCIEL

La DGFIP dispose d'un appareil de formation continue fortement basé sur le principe du présentiel et les offres de formation à distance, comme par exemple les outils d'e-formation, encore marquées par une organisation intermédiée par l'action des RLF et pas directement accessibles en libre-service.

Comme pour les autres activités du pays, le premier confinement a obligé à reconfigurer dans l'urgence le modèle de formation continue. En effet, en rendant quasiment impossible l'organisation de sessions en mode présentiel à compter de mars 2020, la crise sanitaire a fortement impacté l'activité de formation professionnelle avec une baisse du nombre de stagiaires de près de 60 %.

Pour répondre aux fortes attentes du réseau et après une expertise conduite auprès d'autres écoles ou acteurs du service public, l'ENFiP s'est engagée dès la fin de l'année 2020 dans la diffusion d'une offre alternative en distanciel avec l'outil Blackboard. Ce choix qui a été approuvé par le SSI a conduit à déployer une offre construite sur la base des modules jusque-là déclinés en présentiel mais bien évidemment adaptés à une animation distancielle. Après la constitution d'une première d'offres de stages en distanciel, le réseau de l'ENFiP s'est fortement mobilisé pour présenter au 30 juin 2021 un catalogue de 210 formations en distanciel, dans les domaines les plus demandés.

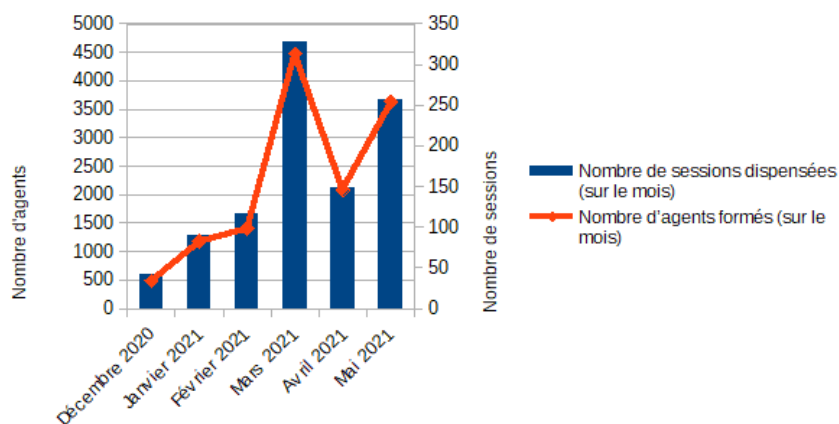
Près de 1 000 sessions ont ainsi pu être organisées en classes virtuelles en quelques mois, avec un

accroissement progressif du nombre de stagiaires pris en charge en formation.

Le début de l'année 2021 enregistre ainsi une forte reprise de l'activité de formation. Celle-ci a été particulièrement soutenue en mars dernier par la déclinaison du dispositif d'accompagnement de la campagne IR. Le mois d'avril a confirmé cette reprise même si elle a été provisoirement contenue en raison du confinement et de ses conséquences (vacances et gardes d'enfants principalement). La dynamique observée se confirme depuis.

Les réunions nationales des 5 mai et 18 juin derniers, organisées par l'ENFiP et le SRH et regroupant notamment les Centres Interrégionaux de Formation (CIF) et les responsables locaux de la formation, ont permis de souligner cette priorité pour la DGFIP.

Evolution des formations distancielles organisées par les services de l'ENFiP



L'amélioration de la situation sanitaire permet désormais l'organisation de stages présentiels dans le respect de la règle de 50 % des capacités d'accueil par la circulaire du 2 juin 2021. L'ensemble des acteurs de la formation professionnelle continue - Centre de formation professionnelle de Nevers, CIF et Responsables Locaux de Formation (RLF) - programment désormais des sessions en présentiel dès la période juin-juillet, a fortiori pour la rentrée de septembre prochain.

En s'appuyant sur les deux modalités très complémentaires que sont le présentiel et le distanciel, l'activité de formation continue est donc dans une phase de forte reprise.

3. DES ENSEIGNEMENTS A TIRER POUR FAIRE ÉVOLUER LES OFFRES DE FORMATION

L'effort consenti pour équiper les agents d'ordinateurs portables, que ce soit en formation initiale ou en formation continue, lié à l'optimisation du réseau, a fortement facilité le déploiement des classes virtuelles.

Parallèlement et à l'issue d'importants efforts d'adaptation, les équipes pédagogiques de l'ENFiP comme celles du réseau ont développé pendant la crise sanitaire de nouvelles compétences pédagogiques et une maîtrise des outils d'animation à distance.

Les conditions sont donc réunies pour aller vers une plus grande intégration du numérique dans l'animation et les contenus des formations initiales et continues, en veillant à bien définir l'articulation optimale entre le distanciel et le présentiel. Une réflexion doit également être conduite quant à un accès facilité aux offres de formation en ligne, e-formation, vidéos, tutos, etc.

L'ENFiP souhaite donc avec tous les acteurs de la formation, les Délégations et les directions locales capitaliser sur cette période de crise pour examiner l'apport de ces nouveaux modes de formation, analyser les retours des formateurs et des agents formés en distanciel, étudier le montage d'actions de formation nativement distancielles et non pas seulement adaptées du catalogue des actions présentiels, ce qui permettra de souligner aussi l'apport du mode présentiel, notamment quant à l'acquisition des savoirs et des mises en pratique.

Cette réflexion approfondie, notamment dans le cadre du groupe de travail « formation » prévu à l'automne 2021, devra permettre de déployer de nouveaux modèles de formation et d'offres ingénierie pédagogique associant tant les acteurs de la formation que ses usagers, agents comme chefs de service, et les bureaux métiers prescripteurs.